

## **Compte rendu de la réunion du 21 Juin 2018**

**Présents** : BONHOMME Gilles, DAUPHIN Annie, BOYER Pierre, GANHITO Manuel, BOIVIN Claude, VEDRINE Nicole, GUILLAUME Odile, VERGNOL Monique, SERRE Roger, VAYSSIE Marc, PIETRUSIAK Marie-Odile

Il est rajouté à l'ordre du jour : décision modification concernant le budget.

### **Indemnité du Maire et des adjoints**

Mr le Maire fait part au conseil municipal qu'il ne souhaite pas d'augmentation annuelle sur le budget concernant les indemnités du Maire et des Adjoints du fait de l'augmentation du nombre des adjoints, les indemnités seront donc à la baisse.

Mr Boyer propose que les adjoints refusent leur indemnité, après discussion le conseil municipal décide de maintenir les indemnités comme suit :

- indemnité du Maire : 15 % de l'indice brut 1015 soit 580, 60 € brut par mois,
- indemnité des Adjoints : 4,6 % de l'indice brut 1015 soit 178, 05 € brut par mois.

Le conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces propositions.

### **Délégation de fonction des adjoints :**

Copie annexée au procès-verbal

### **Désignation des délégués aux différentes commissions communales**

Copie annexée au procès-verbal

Mr le Maire rappelle également à chaque conseiller municipal les différentes commissions de la communauté de commune dont ils sont membres et ajoute Madame Dauphin à la commission Urbanisme, Mr Vayssié à la commission assainissement-eau potable et Mme Pietrusiak à la commission tourisme.

### **Emprunt assainissement**

L'offre précédente n'étant plus valide, le même emprunt d'un montant de 160 000 € sur 20 ans est proposé au taux de 1,85 % au lieu de 1,80 %.

Le Conseil Municipal entérine cette proposition.

### **Taxe d'assainissement**

Mr le Maire propose qu'une taxe d'assainissement soit instaurée pour les habitants du Bourg, dès que la station d'épuration sera mise en service, le montant sera fixé ultérieurement.

Le conseil municipal accepte cette proposition.

### **Décision modificative budget :**

L'ordinateur de la mairie ayant pris la foudre, il est nécessaire d'effectuer un virement de crédits de 1000 € de l'opération « aménagement salles communales » à l'opération « matériel informatique » afin de régler la facture de Mr Vigier d'un montant de 630 € et en prévision d'un éventuel changement de matériel ou panne.

### **Questions diverses**

Suite à la pétition concernant internet, Mr le Maire donne lecture des réponses de La Région et d'Orange sur l'offre d'accès internet par satellite et sur la fibre qui amélioreraient les débits ADSL.

Mr le Maire donne également lecture d'une loi concernant les chats errants et envisage de signer une convention avec une association afin que cette dernière s'occupe de les capturer pour les faire stériliser, Mr le Maire donnera plus de précisions lors d'un prochain conseil.